

GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE NOS CÂBLES FIBRE OPTIQUE



- **CONDITIONNEMENT**
- **MANUTENTION**
- **STOCKAGE**
- **RECONDITIONNEMENT**

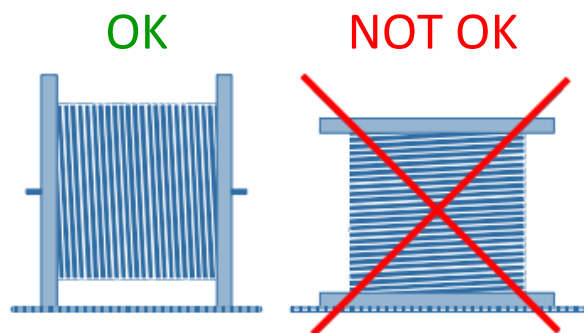
1. CONDITIONNEMENT

1.1 Tourets

A l'exception des câbles optiques de petites dimensions, qui peuvent être fournis sur bobines ou bobineaux plastiques (petits tourets), les produits sont livrés sur des tourets bois de contenance et de résistance mécanique appropriés aux dimensions, poids et longueurs de la fourniture.

1.2 Couronnes

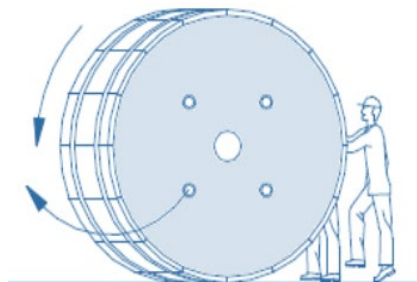
Les câbles de petit diamètre peuvent être conditionnés en couronnes : ces couronnes sont maintenues par des films thermo-rétractables et/ou par des liens appropriés pour assurer une bonne tenue lors du transport. L'usage d'un ruban adhésif appliqué directement sur le câble est proscrit. Les couronnes sont livrées individuellement ou sur palettes.



Dans le cas de palettisation, les couronnes sont solidarisées entre elles et avec la palette par un film plastique étirable ou thermo-rétractable, l'ensemble devant pouvoir supporter les manutentions et le transport sans dommage.

2. MANUTENTION

Lors des manutentions, stockages, chargements, transports et déchargements des produits, des précautions doivent être prises pour ne pas endommager le produit, ni gêner son utilisation ultérieure



2.1 Manutention des tourets à axe horizontal

1/ A l'aide d'un chariot élévateur manuel ou motorisé, adapté à la charge :

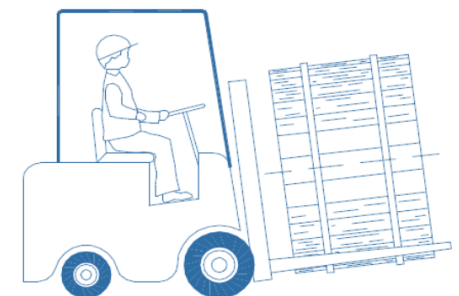
Vous devez :

- adapter l'écartement des fourches au diamètre du touret pour assurer à la charge une stabilité au cours de la manutention.
- présenter le chariot dans l'axe du touret.
- positionner les fourches dans un plan horizontal
- engager les fourches de part et d'autre du touret, et de s'assurer que les fourches dépassent la joue la plus éloignée du chariot.
- transporter le touret sur son lieu de stockage.
- poser le touret lorsque le chariot est immobile.

ATTENTION

Il ne faut pas manutentionner le touret en mettant les fourches sous la joue supérieure pour ne pas détériorer le touret et le câble.

a) A l'aide d'un chariot élévateur manuel et motorisé : Les tourets doivent être renversés et redressés avec précautions de manière à respecter leur intégrité ; ils sont généralement manutentionnés sur palette. Dans le cas d'une manutention sans palette, il faut veiller à ne pas détériorer la joue inférieure lors du chargement et du déchargement par chariot élévateur en utilisant, par exemple, deux bastings comme support.



2.2 Manutention des palettes et des tourets sur palettes

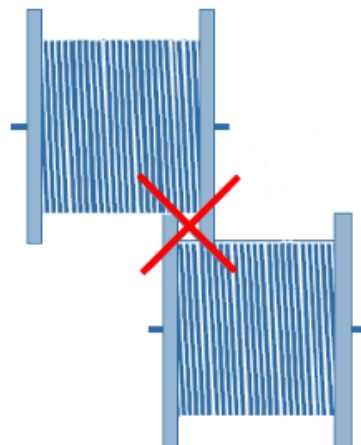
Les palettes doivent être manutentionnées avec un transpalette manuel ou motorisé ou un chariot élévateur à fourches. L'ensemble engin de manutention/palette doit être conçu de manière telle que la palette et le produit qu'elle supporte ne soient pas détériorés au cours de la manutention ; en particulier l'écartement, la largeur et la longueur des fourches doivent être tels que l'on puisse saisir sur les fourches toute la palette sans l'abîmer.

3. STOCKAGE

3.1 Aire de stockage

Le stockage sous abri est obligatoire pour les câbles optiques pour installation intérieure sous peine de dégradation de la gaine et de sa couleur.

Les câbles à gaine en polyéthylène peuvent être stockés à l'extérieur mais ils doivent néanmoins être protégés des rayons du soleil jusqu'à la pose complète du câble.



3.2 Propreté

Le sol doit être propre. Il ne doit pas y avoir de pièces métalliques, de planches ou morceaux de bois cloutés, de pierres, de clous, de cavaliers, etc., susceptibles d'endommager les produits.

4. RECONDITIONNEMENT

Lors d'un éventuel reconditionnement de câbles optiques, des précautions sont à prendre afin que le câble conserve toutes ses caractéristiques. En effet, lors d'un reconditionnement le câble risque d'être abîmé. Pour éviter cela, la tension du câble doit être contrôlée en permanence et l'opération se fera avec un effort de traction en accord avec les spécifications techniques ou les normes applicables.

Pour cela il faut que les pieds de dévidage et d'enroulage soient équipés d'un système de régulation de la tension du câble, afin d'éviter les à-coups lors des arrêts et des démarrages. Les rayons des poulies des appareils de reconditionnement seront obligatoirement supérieurs au rayon dynamique du câble ou à 10 fois le diamètre du câble. Le reconditionnement du câble doit se faire en spires jointives sur la largeur complète du touret et il ne doit pas avoir de chevauchement de spires.

